



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Liste des délibérations de la séance

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS, LE VINGT JUIN à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2023

Nombre de conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 29

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Emmanuelle NEEL - Isabelle POULARD - Cyril D'IPPOLITO - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Jeanine RONGERE A Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO A Michel NEEL - René GRANGE A Marie-Christine BERTHOLLET - Thierry PONCHON A Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX A Michel FAURE - Frédéric BERTHET A Annie CHAPUIS - Nathalie JOUBAND A Isabelle POULARD - Julienne BERTHET A Hervé LASSABLIÈRE - Gérard HAEGY A Christian BLANCHARD.

Secrétaire élu pour la session : Michel FAURE

Directrice des Services, collaboratrice du Maire : Mme Carine BON

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la liste des délibérations, examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Lors de la séance du Conseil Municipal, ont été examinées les délibérations suivantes :

Délibération n°230620_001 – Désignation du secrétaire de séance et approbation des procès-verbaux du 16 mai 2023 et du 9 juin 2023 – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_002 – FINANCES : Approbation du CRAC 2022 de la ZAC des Pupières – Approuvée à l'unanimité des votants soit 28 voix – Mr le Maire ne prend pas part au vote.

Délibération n°230620_003 – FINANCES : Vote des tarifs 2024 de la taxe locale sur la publicité extérieure – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_004 – FINANCES : Modification des tarifs 2023 pour l'occupation du domaine public – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_005 – FINANCES : Admissions en non-valeur – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_006 – FINANCES : Extinction de créances irrécouvrables – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_007 – ENFANCE JEUNESSE : Approbation du règlement « Projet jeunes 2023 » – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_008 – ENVIRONNEMENT : Convention de prestations de travaux de fouilles pour l'implantation de points d'apports collectifs avec la C.C.F.E. – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_009 – ECONOMIE : Avenant de prorogation à la convention de gestion des prestations techniques de travaux de maintenance pour la Z.A. de Montalègre – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_010 – CULTURE : Convention de dépôt de billetterie « Pass Culture » avec l'office de tourisme Forez-Est – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_011 – SPORT : Convention partenariale avec Sport Santé 42 du comité départemental olympique et sportif de la Loire – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_012 – CYBER SECURITE : Convention avec le département de Loire et SERENICITY pour la mise à disposition de la solution DETOXIO– Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_013 – PERSONNEL COMMUNAL : Création de trois emplois temporaires – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_014 – PERSONNEL COMMUNAL : Modification, suppression et création d'emplois permanents – Approuvée à l'unanimité

Délibération n°230620_015 – PERSONNEL COMMUNAL : Convention de partenariat avec l'agence de développement touristique « Loire Tourisme » – Approuvée à l'unanimité

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL

Le secrétaire de séance
Michel FAURE

